

## 1<sup>ère</sup> Commission Ressources en Eau

### Instance de pilotage du Projet de territoire pour la gestion des ressources en eau du bassin Huveaune-Affluents-Aquifères liées

06 décembre 2023 – 09h30 – Gémenos

#### Présents

Voir feuille émargement

#### Relevé de décisions

##### Périmètre du PTGE

La présentation du périmètre d'étude qui est retenu pour appliquer cette démarche de projet de territoire pour la gestion des ressources en eau inclut l'ensemble du bassin versant hydrographique de l'Huveaune, incluant tous ces affluents<sup>1</sup> et intégrant les aquifères liés à ces masses d'eau.

L'intitulé correspond à ce périmètre « PTGE Huveaune-Affluents-Aquifères liés ».

##### Stratégie de concertation

La réalisation du PTGE s'appuie sur une large contribution de l'ensemble des usagers du périmètre. Cette contribution se fera via une large concertation de tous les acteurs du périmètre.

Pour mettre en œuvre cette concertation, la stratégie retenue repose sur les grands principes suivants :

- Des temps dédiés à certains types d'acteurs ;
- Des temps de croisement des regards et des perspectives ;
- Des outils adaptés au contexte et aux besoins des publics : ateliers thématiques, visites de site, réunions publiques, panel citoyen,

<sup>1</sup> notamment Peyruis, Vède, Merlançon, Fauge, Merlançon d'Aubagne et Jarret pour les principaux

...qui conduit à 2 temps phares

- 🕒 En 2024, un temps autour de l'approfondissement du diagnostic
- 🕒 En 2025, une concertation centrée autour de formulation de propositions et de recommandations,

## Echanges

Points de discussion	Présentations et échanges
● Mots d'accueil	<p>Quelques éléments clés des discours d'accueil :</p> <p>Mr GIBERTI (Maire de Gémenos, Vice Président AMPM) Remercie les présents de leur implication, Salue la tenue de cette 1ère commission ressource en eau à Gémenos Souligne que les questions d'eau sont évidemment marquées sur sa commune, mais plus largement est un problème majeur en lien avec le dérèglement climatique Rappelle que la Métropole agit pour mieux gérer cette ressource</p> <p>Mr SIMON (Président de l'EPAGE HuCA) Remercie la présence de tous et en particulier d'un certain nombre d'élus, des services de l'Etat Rappelle que le BV Huveaune est un territoire particulièrement affecté par le changement climatique et par ricochet son impact sur les ressources en eau Souligne la relation intense de ce territoire à l'eau, son importance et encore plus celui du canal de MARSEILLE qui a bousculé la perception de l'approvisionnement Aujourd'hui ces ressources sont affectées par le changement climatique et avec elles ce sont les écosystèmes fragiles qui sont concernés "l'Huveaune, que ce soit ses affluents, que ce soit les aquifères, constituent de vastes ressources en eau, mais elles sont de plus en plus fragiles et il est de notre devoir aujourd'hui d'éviter les conséquences les plus dramatiques [de ce changement climatique] : [...] l'assèchement des sols, perte de biodiversité, potentiellement ruptures d'alimentation en eau... tout en continuant à permettre les usages de l'eau. L'idée n'est pas de mettre l'Huveaune sous cloche et sanctuariser exclusivement la ressource en eau." "Il va falloir que l'on apprenne collectivement à trouver un point d'équilibre entre la protection, les besoins et les usages de l'eau, ça devrait nous permettre avec un peu d'intelligence collective, à sortir du système [...] avec ces arrêtés de crise sécheresse qui arrivent à des périodes différentes qui sont, [...] assez compliquées à expliquer à nos concitoyens" "on a décidé, avec le soutien de l'État, avec le soutien de l'Agence de l'eau, avec le soutien du Département des Bouches du Rhône, [...] de lancer un projet de territoire pour la gestion de la ressource en eau [et] d'essayer de [...] préserver nos ressources en eau pour garantir le bon fonctionnement des milieux aquatiques tout en maintenant les usages."</p>

Cette commission ressource en eau a vocation à être l'instance de pilotage de ce PTGE. L'enjeu est plus que jamais d'actualité, il est plus que jamais stratégique et il est surtout plus que jamais à portée de main de nous tous."

"Je suis ravi de voir que cette question vous mobilise tous et toutes, autant en nombre, [qu'] en qualité, chacun dans vos domaines de compétences. [...] ça me laisse augurer de bons espoirs pour la productivité des travaux qui vont être conduits"

Mr VERGOBBI (Directeur Adjoint DDTM13)

"très content d'être là aujourd'hui au niveau des services de l'État pour démarrer avec vous cette démarche.

C'est une démarche volontaire, purement volontaire, il n'y avait pas d'obligation à le faire et c'est vraiment, comme vous le rappelez Monsieur le Président, un souhait du territoire de s'y lancer.

"Sur l'Huveaune on arrive à un point charnière aujourd'hui. En termes de de gestion structurelle, on a des étiages qui arrivent de plus en plus tôt, qui se terminent de plus en plus tard [...] cette crise qui tend à s'étaler dans un système qui est affreusement complexe"

" [Ca] semble être vraiment le bon moment de lancer cette démarche partenariale que l'État accompagnera, [...], le bassin versant étant sur 2 départements, il y aura un préfet référent [...]. [L'Etat] est à vos côtés pour apprendre avec vous [étant donné que] c'est la première fois qu'on lance cette démarche [Dans les Bouches du Rhône].

"la bonne façon d'avancer, c'est en effet avec l'ensemble des acteurs. Il va falloir aussi réussir à penser ensemble à quelques mesures un peu structurelles pour pouvoir à la fois, continuer à vivre, continuer à bénéficier de l'eau et à [...] prendre soin aussi de notre patrimoine commun qui est l'Huveaune et ses affluents et d'avoir potentiellement aussi un certain nombre de mesures courageuses qui nous permettent collectivement de pouvoir épargner cette ressource. "

Mme BOURRIANE (Chargée d'intervention territoriale AERMC)

"Je représente l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et j'en profite pour excuser la directrice Madame Annick MIEVRE, directrice régionale de la délégation Paca Corse."

"L'Agence de l'eau s'associe bien évidemment à cet enjeu crucial qui est d'aboutir à une gestion équilibrée de la ressource en eau et d'une maîtrise des prélèvements qui sont en adéquation avec les effets du changement climatique. À ce titre, le schéma d'aménagement et de gestion de l'eau qui est le fil conducteur du cadre d'intervention des agences met largement en avant cet objectif et permet à l'Agence de l'eau d'accompagner techniquement mais surtout financièrement, les structures, tant pour l'animation, le pilotage de ces démarches."

"Je remercie vivement l'EPAGE, tous les élus, les techniciens pour le portage de cette démarche qui en effet est une chance pour le territoire."

"C'est effectivement une démarche de longue haleine, complexe techniquement avec plusieurs étapes de concertation, de communication, de partage pour bien comprendre, partager les enjeux et trouver des solutions en faisant fonctionner l'intelligence collective du territoire."

Mr REAULT (Vice président AMPM, Vice Président de l'EPAGE HuCA)

"C'est un projet de territoire, c'est un projet qu'on prend à bras le corps évidemment : Métropole, État, EPAGE, et Agence de l'eau. Ça ne doit pas rester qu'un débat entre techniciens, ça doit se traduire chez nos concitoyens. Ça doit se traduire chez nos concitoyens, [par la] possibilité de communiquer simplement le résultat de nos travaux."

"il [l'arrêté sécheresse] faut qu'il reste lisible et compréhensible : Comment expliquer [...] à quelqu'un qui ouvre son robinet, qui doit en consommer le moins possible parce que l'Huveaune est à sec alors que cette eau ne vient pas de l'Huveaune... [...] Le sujet c'est d'expliquer clairement à nos concitoyens pourquoi il y a un problème de ressources en eau et de leur dire la vérité !"

"La métropole accompagnera bien entendu l'EPAGE, comme elle l'a toujours fait !"

Mr VERGOBBI (en réponse à l'intervention de Mr REAULT concernant l'arrêté sécheresse]

"Jusqu'à l'année dernière, on faisait jouer [à l'arrêté sécheresse] un rôle impossible de maîtriser 2 types de ressources, une ressource qui est une ressource locale dont on sait qu'elle est en quantité extrêmement limitée, et avec des effets directs sur le milieu naturel, et on lui faisait aussi jouer un rôle de régulation sur une ressource stockée qui vient d'ailleurs."

"L'État et l'ensemble de [ses] partenaires ont pris conscience de la fragilité de cette ressource stockée et la nécessité de la gérer à une autre échelle [...] du grand bassin versant Durance-Verdon. C'est la raison qui a poussé le préfet de région à proposer un arrêté cadre interdépartemental."

On [a] un vrai travail [...] au sein d'un comité ressources en eau [...] sur ces modalités de construction, [...] en dialogue étroit et [...] encore plus dans les prochains mois, avec les collectivités, avec l'ensemble des partenaires, avec l'ensemble des usagers de l'eau pour trouver la meilleure solution. Comme souvent avec les politiques publiques, [...] on doit jouer à chaque fois avec quelque chose qui soit lisible [...], qui soit équitable, qui soit proportionné, [et] qui soit aussi adapté à chacun des enjeux."

● Qu'est-ce qu'un PTGE ?

Présentation MR BRENNER (chargé de mission Ressources en Eau – EPAGE HuCA)

Rappel des éléments de contexte qui ont conduit à l'EPAGE de porter une démarche de PTGE

Eléments d'ancrage de l'outil PTGE (CE article R221-1, Plan Eau 2023, portée réglementaire, validation par le Préfet référent)

Le double objectif d'un PTGE : équilibre quantitatif besoins-ressources-écosystèmes aquatiques + n'avoir recours aux outils de crise (AP sécheresse) que 2 sur 10 années...

Présentation du périmètre retenu : pour les ESU L'Huveaune et ses affluents, pour les ESO les aquifères liés (alimentant, alimentés par les ESU)

<p>● Ateliers d'échange</p>	<p>Mise en œuvre d'une démarche de concertation sur :</p> <p>1- situation de la ressource en eau Ce qui est le plus revenu : sécheresse, crue, concilier les usages, la connaissance, la complexité du bassin versant</p> <p>2- le PTGE devrait permettre de....? Ce qui en ressort : Mieux connaître et mieux faire connaître, sensibiliser/communiquer, des actions concrètes attendues, améliorer la gouvernance, renverser notre rapport à l'eau / sobriété, co construction du projet de territoire, se projeter dans le futur</p> <p>Voir compte rendu complet en annexe</p>
<p>● Etapes de construction du PTGE</p>	<p>Présentation du Groupement qui accompagne l'EPAGE</p> <p>Les 5 grandes phases (contexte/synthèse des enjeux/attentes du territoire/approfondissement des enjeux/élaboration du PTGE)</p> <p>Planning du déroulé</p> <p>Quelques éléments d'expression du travail à accomplir (climat, complexité des échanges ESU-ESO, diversité des enjeux, régime hydraulique varié)</p>
<p>● Proposition d'une stratégie de concertation</p>	<p>Exposition des éléments de contexte à partir des entretiens conduit en oct &amp; nov-23 (Publics concernés, attentes, besoins, craintes...)</p> <p>Propositions d'une concertation adossée aux travaux techniques en 2 grands volets :</p> <p>1- 2024, approfondissement du diagnostic du territoire = atlas des enjeux, évaluation des déséquilibres ou des équilibres à préserver de façon partager (temps d'échange en atelier thématique, visite de site ou atelier débat pour regards croisés)</p> <p>2- 2025, accompagnement pour la formulation de propositions en réponse au diagnostic - élaboration d'un projet de territoire concerté (repose sur un panel citoyen, ateliers avec acteurs constitués)</p>
<p>● Temps d'échange</p>	<p>FFPMA (S CONAN):</p> <p>Remarque portant sur l'importance des milieux aquatiques et leur place dans le PTGE :</p> <p>"En tant que représentants de la protection des milieux aquatiques, notre intérêt et nos craintes, ce n'est pas franchement la pêche à vrai dire pour l'instant, [...] Et on aimerait vraiment que [celle-ci] soit mise en tête d'affiche, en haut de la liste devant [tous] les usages. Je rappelle d'ailleurs que sur l'arrêté cadre sécheresse, les usages prioritaires, c'est le milieu, l'eau potable et ensuite les autres usages."</p> <p>En profite pour rappeler : "On a lancé des études de débit minimum biologique il y a 3 ans maintenant et qui vont pouvoir être intégrées... c'est une très bonne chose également."</p> <p>l'EPAGE confirme que si dans les documents de référence (instruction ministériel, guide...) on parle beaucoup d'équilibre besoins-ressources, pour l'EPAGE l'objectif supplémentaire est bien le bon fonctionnement des écosystèmes aquatiques (aussi eaux superficielles que</p>

souterraines) qui doit prévaloir sur tous les autres usages d'autant plus que notre territoire est fortement soumis à des périodes de sécheresse drastiques allant à des assecs.

CCIAMP (ML PLUVY) :

Question sur les temps de concertation et précise qu'elle sera l'interlocutrice pour cette démarche au sein de la CCI

"Est-ce que dans le la mise en place de ce PTGE, il y aura d'autres temps, en collectif comme celui-ci ? J'ai trouvé ça très intéressant."

ECLECTIC Exp. : précise que ces temps de concertation, collectifs, comme présenté dans la proposition d'une stratégie de concertation, sont amenés à se multiplier tout au long de ces 2 ans !

EPAGE : complète qu'il se réjouit d'avoir une interlocutrice à la CCI car c'est un des usages importants notamment sur la partie avale de bassin versant et donc incontournable pour élaborer un projet de territoire.

MRE (K VICINA):

2 questions/remarques sur le diagnostic et sur l'organisation de la concertation,

"On sait très bien que pour les forages domestiques, 90% ne sont pas répertoriés, et c'est une part importante sur ces territoires : peut-être essayer d'avoir une méthodologie ou une phase d'enquête spécifique [...] pour aller un peu voir, et avoir des chiffres qui soient au plus près de la réalité."

"essayer sur ce territoire au vu de sa configuration géographique, de [plutôt] travailler par territoire : le bassin amont a une Huveaune, qui n'est pas du tout l'Huveaune de l'aval... ainsi qu'en mixité entre acteurs, se faire croiser les regards tout au long du fil de l'Huveaune pour arriver à un projet de territoire un peu plus global qu'encore une entrée par usage. Ça mériterait d'être peut-être réfléchi ?"

EPAGE : il ne s'agit pas d'opposer les usages (domestiques, loisir, agricole, industriels...) notamment en tentant d'opposer les volumes... ce serait aller droit dans le mur ! l'approche géographique peut être une approche intéressante pour croiser les regards et partager les enjeux très différents entre l'amont et l'aval pour un même territoire.

ECLECTIC : l'idée de travailler par bassin est un peu comme un travail par thématique, l'idée est surtout de ne pas s'enfermer dans des périmètres trop petits qui ne reflètent pas la globalité du territoire... la concertation va s'efforcer de prendre en compte cette double dimension du bassin versant (cours d'eau très différent entre l'amont et l'aval). Néanmoins, au vue des 1ers retours, du manque de connaissance dans certains domaines, il semble primordiale d'avoir une approche thématique pour partager le diagnostic. Ensuite viendra le temps du croisement des regards notamment au 3ème trimestre 2024 au travers de rencontres, visite de site, débats publics... permettant à des visions de se croiser mais que l'on se doit de bien préparer pour que ce soit le plus constructif possible. Enfin l'idée de travail avec un panel citoyen est

un outil très riche comme il a été expérimenté pour le PTGE Garonne amont et qui n'a jamais été utilisé par l'EPAGE. Cette approche permet de croiser des visions très différentes (thématiques, géographiques, sociales) tout en amenant à du concret (exemple formulation de 132 recommandations dans le [PTGE Garon'Amont](#) qui seront la base des actions du PTGE).

EPAGE : concernant la question des volumes prélevés par des forages privés, si la meilleure des réponses est sans doute à une échelle nationale en légiférant pour une meilleure réglementation, il est bien prévu dans les phases de travail de l'EVP, une approche des volumes que cela représente en s'appuyant sur le travail réalisé par le BRGM et le PNR du Lubéron (divers méthodes expérimentées).

● Portrait de territoire = Plaine de Gemenos	<p>Re situation de l'espace (Plaine d'Aubagne, Ste Baume, Fauge, St Pons)</p> <p>Présentation de B. ARFIB =&gt; contexte hydrogéologique du secteur, travaux sur les origines des eaux - appui des mesures isotopiques</p> <p>Présentation de AMPM (Mr DESHAISON) et SEMM (Mr REYNES) =&gt; les captages de St Pons + Canal de Marseille et Branche de Gémenos</p> <p>Présentation de EPAGE HuCA (Mr SEBIRE) =&gt; projet de Renaturation du Fauge-Maire</p>
● Documents joints...	<p>Compte rendu de l'atelier concertation (Eclectic Expérience)</p> <p>Présentation générale</p> <p>Présentation "Qu'est-ce qu'un PTGE"</p> <p>Présentation "Etape de construction du PTGE"</p> <p>Présentation "Stratégie de concertation"</p> <p>Présentation "Le contexte hydrogéologique de la Ste Baume et de la plaine de Gémenos, signature de l'eau souterraine par les isotopes stables"</p> <p>Liste des membres de la commission ressource en eau</p>
● Pour aller plus loin...	<ul style="list-style-type: none"><li>📁 <a href="#">Les projets de territoire pour la gestion de l'eau</a></li><li>📁 <a href="#">Guide d'élaboration et de mise en œuvre des projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE)</a></li><li>📁 <a href="#">Plan Eau (mars 2023)</a></li><li>📁 <a href="#">AERMC – Gestion quantitative</a></li><li>📁 <a href="#">AERMC – Les Plans de Gestion de la Ressource en eau (PGRE)</a></li></ul>